



MG
SINCE 1979

Certificat de garantie

I – La période de garantie :

- Tous les équipements de MG sont soumis à une durée de garantie d'un an à partir de la date de livraison excepté les composantes électriques.

- Pour bénéficier de la garantie, le matériel doit être accompagné du présent certificat.

II – Exclusions et limitations de garantie :

- 1- La garantie MG ne couvre que les défauts de fabrications, veuillez noter qu'à ce titre , la garantie ne s'applique pas aux produits consommables tels que les tapis, les garnitures en caoutchouc et les courroies.
- 2- La responsabilité de MG se limite au coût de la réparation et/ou de remplacement du produit sous garantie. Toutefois, les frais de transport du matériel retourné à MG et réexpédié chez le client sont à la charge de ce dernier.
- 3- La garantie est annulée si :
 - *la réparation d'une panne quelconque du matériel MG est faite par une personne non autorisée par celle-ci.
 - *l'utilisation non conforme aux instructions du manuel d'utilisation.
 - *l'installation électrique n'est pas conforme.
 - *la panne est causée par une force majeure (inondations, foudres électriques et surtensions...).

III- réclamations de droits de garantie :

Le client ou l'utilisateur de la marque MG considérant avoir des motifs justifiés pour réclamer les droits de garantie établis dans le présent document devra procéder comme suit :

a- Informer immédiatement :

- le service après vente au 00 216 72 519 750 ou 00 216 72 472 366
- le service d'assistance clientèle au 00 216 72 464 418 accompagné de la facture (sous la quelle sont indiqués la date d'achat, le numéro de modèle et le numéro de série de votre produit MG).
- La durée de réparation varie selon la nature de panne.

IV –Limitations de responsabilité :

- MG décline toute responsabilité vis-à-vis du client en cas de non respect ou de retard dans l'exercice de ses obligations de garantie dont la raison est une cause de force majeure ou tout autre incident imprévu et indépendant de la volonté de MG.
- La responsabilité de MG dérivée du présent certificat de garantie est limitée aux obligations exposées précédemment.

V – le service maintenance MG :

Pour garantir une longue durée de vie de votre équipement, nous vous conseillons de contacter le service maintenance de MG au 00 216 72 472 366.